



La Communauté de Communes CONVERGENCE GARONNE

RECRUTE
UNE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Filière Médico-sociale
Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
Temps non complet 28/35

Contexte

La Communauté de Communes Convergence Garonne, 27 communes – 32 800 habitants – 180 agents, créée en 2017 à la suite d'une fusion-extension (SDCI 2016) poursuit son développement.

Missions principales

Ouvert sur ce site depuis 2003, Ocabelou est une structure agréée pour l'accueil de 30 enfants qui sont accueillis dans trois espaces avec des adultes référents et des adultes relais. L'équipe des professionnelles se compose d'agents de crèche (2 EJE, 5 auxiliaires et 2 CAP petite Enfance), d'agents techniques (1 cuisinière et 1 agent responsable de l'entretien des locaux et du linge) et d'une directrice (IDE puéricultrice).

Sous l'autorité de la directrice du multi-accueil, l'auxiliaire de puériculture organise et effectue toutes les tâches qui contribuent à l'éveil de l'enfant.

Activités

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Participer à l'organisation de la journée
- Accompagner l'enfant et sa famille : le soutien à la parentalité
- Participer à l'élaboration des projets
- Savoir mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Participer au fonctionnement général de la structure

Profil et compétences requises

Doté.e d'un Diplôme d'auxiliaire de puériculture avec une expérience professionnelle en structure petite enfance et si possible titulaire de la fonction publique territoriale., l'auxiliaire devra maîtriser les connaissances et les techniques liées au métier.

Il (elle) devra disposer des notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant, de psychologie infantile, connaître les principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.), les règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant et les principes de qualité de l'air intérieur et avoir vigilance quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien.

Il (elle) devra connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'observation ; les techniques de régulation et de résolution de conflits.

Il (elle) devra avoir une idée des différentes formes de familles.

Il (elle) devra disposer de notions de réglementation en matière d'autorité parentale, être en capacité d'appréhender le projet éducatif et pédagogique de la structure et maîtriser les principes de l'organisation territoriale.

Qualités :

- Sens du public.
- Respect de la hiérarchie et des consignes.
- Discrétion professionnelle.
- Respect du public (courtoisie, tenue).
- Sens du travail en équipe.
- Patience et de maîtrise de soi.
- Dynamisme et motivation.

Facteurs d'évolution

- Évolutions relatives au cadre institutionnel et réglementaire
- Évolutions organisationnelles et managériales

Renseignements administratifs

Vous souhaitez candidater

Envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 01/01/2023 à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne :

- De préférence, par courriel : recrutement@convergence-garonne.fr
- par voie postale : 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclouque 33720 PODENSAC

Documents à transmettre :

- Lettre et CV à libeller de la manière suivante : NOM-CV.pdf NOM-Candidature.pdf,
- Diplômes en lien avec le poste,
- Dernier bulletin de salaire,
- Dernier contrat de travail ou arrêté de situation.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS, participation mutuelle et garantie maintien de salaire.

Demande de renseignements complémentaires s'adresser à Mme TOULLEC Anne-Laurence, DRH :

06 14 10 92 04 / anne-laurence.toullec@convergence-garonne.fr

Mme SCLAFER-LAGARDE Claude, directrice du multi accueil : ocabelou@convergence-garonne.fr

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Poste à pourvoir le 1^{ER} AVRIL 2023

